



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre

Chambéry le 05/04/2016

A l'attention des présidents de clubs
De la région Auvergne Rhône-Alpes

Objet : Formations fédérales dans les clubs

Chers Présidents,

L'une des priorités de notre nouveau président est de mettre en avant la sécurité pour l'ensemble de nos pratiques.

Les formations d'accompagnateur et d'animateur de club sont sans aucun doute un maillon important dans ce dispositif car elles améliorent indéniablement les compétences des pilotes et renforcent leurs capacités d'intervention auprès des licenciés en termes de conseils et de prévention.

La ligue organise depuis longtemps maintenant ces formations, mais force est de reconnaître qu'elles ne rencontrent pas un grand succès.

Nous pensons qu'en les organisant directement dans les clubs, nous pourrions proposer une solution plus efficace.

L'idée étant que plutôt que de déplacer les pilotes sur des lieux de formation éloignés, nous monterions ces formations dans vos clubs avec un moniteur professionnel de « proximité » et sur des périodes choisies par les stagiaires. Le moniteur devra obligatoirement appartenir à l'équipe des formateurs de ligue.

Cela permettrait de réduire fortement les coûts et de proposer des formations adaptées aux disponibilités des licenciés.

S'agissant par exemple de l'accompagnateur de club qui est une formation proposée normalement sur six jours consécutifs, il serait tout à fait possible de l'envisager sur trois périodes de deux jours en WE afin d'éviter la prise obligatoire de congés.

Vous pourrez trouver en annexe les modalités pratiques d'organisation pour les deux formations citées en objet.

Nous vous proposons également une formation innovante sur le thème de la sécurité en lien avec l'utilisation du parachute de secours.



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre

Si vous êtes intéressés par ce nouveau dispositif, veuillez contacter :

Jean-Marc Arduin au 06 44 21 27 82 / adresse mail : jm.arduin@ffvl.fr ou bien

Babeth au 04 79 71 94 75 / adresse mail : lauravl@orange.fr

Nous vous remercions par avance pour votre implication dans la sécurisation de nos activités.

Le président de la ligue

Jean-Yves Gardon

Le responsable régional de la formation

Thierry Dufour



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre

ANNEXE

Vous pourrez trouver tous les renseignements sur les formations fédérales au lien suivant :
<http://parapente.ffvl.fr/infos-formations-et-calendrier>

Formation d'accompagnateur de club

Il s'agit d'une formation d'une durée de 6 jours qui permet d'accompagner des pilotes détenteurs du brevet de pilote initial lors de sorties club. Elle donne notamment des compétences en termes, d'organisation, d'analyse météo et aérologique, de sécurité, de compréhension de l'espace aérien et de ses règles. Cette formation est avant tout axée sur la pratique et les mises en situation, permettant ainsi d'utiliser de façon optimale les créneaux de vol.

Nous vous proposons d'organiser cette formation au sein de votre club.

Pour cela il faut pouvoir réunir à minima 6 pilotes. Vous pouvez très bien vous associer avec un autre club.

Vous décidez vous-mêmes des dates de formation. A savoir 3 WE répartis à votre convenance sur l'année (ou autre formule à votre choix).

Vous contactez vous-même un moniteur « local » pour encadrer la formation et vous vous accordez sur les dates d'intervention.

Vous contactez ensuite la ligue pour finaliser la procédure administrative. Si vous ne trouvez pas de moniteurs, la ligue vous fournira une liste de professionnels habilités travaillant dans votre secteur.

Coût à prévoir :

- Rémunération du moniteur : 1140 €
- Prise en charge des frais de véhicule : 420 €
- Essence : 150 €
- Frais d'inscription des pilotes à la ligue : 25 €par stagiaire.

Cela représente donc un total de 1710 €auxquels il faut rajouter les frais d'inscription.

Pour 6 stagiaires le coût individuel est donc de 285 €+ 25 €de frais d'inscription soit 310 €

Sachant que la fédération propose une aide de 150 €par stagiaire pour cette formation, le coût individuel sera donc au final de **160 €par personne**.

Le coût sera moindre si vous arrivez à trouver plus de stagiaires (8 au maximum).

Il restera à la charge de votre club, de trouver une salle de cours et un chauffeur bénévole pour les déplacements du groupe.



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre

Formation d'animateur de club

Il s'agit d'une formation qui vous permet d'encadrer dans le cadre de « journées découverte » des séances de pente-école en lien avec le niveau blanc du passeport de vol libre.

Cette formation se déroule normalement en tutorat dans les écoles de vol libre.

Mais rien n'empêche de la monter dans les clubs si vous le souhaitez.

Cette formation est d'une durée de 4 jours, elle peut donc s'organiser sur 2 WE à votre convenance sur l'année.

Pour cela il faut réunir à minima 4 pilotes. Association possible avec un autre club.

Vous contactez vous-même un moniteur « local » pour encadrer la formation et vous vous accordez sur les dates d'intervention.

Vous contactez ensuite la ligue pour finaliser la procédure administrative. Si vous ne trouvez pas de moniteurs, la ligue vous fournira une liste de professionnels habilités travaillant dans votre secteur.

Coût de la formation :

- Rémunération du moniteur : 760 €
- Prise en charge du véhicule : 280 €
- Frais d'inscription des pilotes à la ligue : 25 €par stagiaire.

Cela représente donc un total de 1040 €auxquels il faut rajouter les frais d'inscription.

Pour 4 stagiaires le coût individuel est donc de 260 €+ 25 €de frais d'inscription soit un total de 285€

Sachant que la fédération propose une aide de 100 €par stagiaire pour cette formation, le coût individuel sera donc au final de **185 €par personne**.

Ce coût sera évidemment moindre si vous arrivez à trouver plus de stagiaires (6 au maximum).

Il restera à la charge de votre club, de trouver une salle de cours et un chauffeur bénévole pour les éventuels déplacements du groupe.

Il est également demandé de trouver des « cobayes » qui permettront aux stagiaires de mettre en application les « contenus » du niveau blanc. Prévoir 4 ½ journées de pente école.

L'idéal étant bien évidemment de trouver à chaque fois des débutants qui souhaitent découvrir l'activité.



Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre

Remarque : Une pente-école de « qualité » est indispensable pour envisager cette formation.

Formation « parachute de secours »

Cette formation se déroulera sur une journée et permettra d'aborder les points suivants :

Pliage et montage du parachute de secours. (En plus de la théorie, un moment sera réservé à une application pratique).

Discussion autour des thèmes suivants :

- Quand faire secours ?
- Comment faire secours ? Actions à mettre en place.
- Les principales causes d'accidents en vol libre.
- Quels moyens de prévention ?

Cette formation sera encadrée par un formateur de la ligue. Le coût de la journée sera de 250 €

Cette somme sera à répartir sur le nombre de participants ou pourra être prise en charge directement par le club.

Vous réglerez directement le moniteur sur présentation d'une facture. Il vous est simplement demandé de prévenir la ligue lorsqu'une telle formation est organisée.

Pour la mise en place de ces formations, contactez Babeth au secrétariat de la ligue lravl@wanadoo.fr ou 04 79 71 94 75.

Vous pouvez également contacter Jean-Marc Arduin au 06 44 21 27 82 ou jm.arduin@ffvl.fr